

[Text]

the shippers, renewed debate in the House of Commons, and a strong possibility that the rest of Bill C-19 will not be in place in time to allow the Government to go ahead with its safety and fitness measures this fall.

I apologize for the length of this letter but I thought it advisable to put all the issues clearly before you and your colleagues. Again, while we welcome some amendments the Government is not favourably disposed towards three of them that are being considered by your Committee members. They will especially tamper with the very balanced package of measures that have come after extensive consultation with all the participants and extensive deliberations in the House of Commons. The amendments are essentially unnecessary and certainly undesirable. They will lead to significant changes in Bill C-19 and will arouse considerable objections from shippers and, I suspect, the Provinces.

The amendments may also delay the passage and implementation of Bills C-18 and C-19 and, if so, will generate further regional tensions across the country. In the West, for example, shippers are expecting the Bills to be implemented now, not later, so that they can reap the benefits of economic regulatory reform.

I am prepared to meet with you to review these matters again. Certainly departmental officials are ready to work with you and officials of the Committee to improve various aspects of the legislation as I have indicated at the beginning of my letter.

I also want to reiterate what I suggested to your Committee last Wednesday. I understand your concern about highway safety, the need for better accident data, increased uniformity among provincial regulatory regimes, and speedy and full implementation of the National Safety Code. But instead of amending the legislation extensively as some of your Members seem inclined to do, I suggest that your Committee issue a strong report to Parliament and the Provinces on highway safety. Such a report will have an impact and will, I think, lead to improved highway safety measures among federal and provincial governments.

Because of their interest in this legislation and our deliberations, I am taking the opportunity of sending a copy of this letter to all members of the Senate Committee and to the Government and Opposition leaders in the Senate.

I look forward to an early and successful conclusion of your deliberations on these two very important pieces of legislation.

[Traduction]

loi C-19, ce à quoi s'opposent bien des expéditeurs; il faudrait reprendre le débat à la Chambre des communes, et il y a de fortes possibilités que le reste du projet de loi C-19 ne serait pas prêt à temps pour permettre au gouvernement d'aller de l'avant avec l'adoption des mesures de sécurité et des tests d'aptitude qui est prévue pour cet automne.

Je vous prie d'excuser la longueur de ma lettre, mais j'ai cru sage de vous exposer très clairement ces questions, à vous et à vos collègues. Je le répète, bien que nous soyons d'accord avec certains des amendements, le gouvernement n'est pas du tout disposé à adopter trois de ceux que votre Comité s'appête à étudier. Ils seront particulièrement discordants dans la liste très cohérente des mesures qui ont été proposées après d'intenses consultations auprès de tous les participants et de longues délibérations à la Chambre des communes. Ces amendements sont essentiellement inutiles et ne sont certes pas souhaitables. Ils supposeraient d'importants changements au projet de loi C-19 et susciteraient beaucoup de mécontentement chez les expéditeurs et, je présume, chez les autorités provinciales.

Ils retarderaient probablement également l'adoption et l'application des projets de loi C-18 et C-19 et, le cas échéant, augmenteraient les tensions régionales dans le pays. Dans l'Ouest, par exemple, les expéditeurs s'attendent à ce que les projets de loi soient appliqués au plus tôt, et non plus tard, pour qu'ils puissent bénéficier des retombées de la réforme de la réglementation économique.

Je suis prêt à venir vous rencontrer à nouveau au besoin pour discuter de ces questions. Je suis sûr que les fonctionnaires de mon Ministère sont prêts à travailler avec vous ainsi qu'avec les représentants du Comité pour améliorer divers aspects de la législation, comme je l'ai indiqué au début de ma lettre.

J'aimerais également vous répéter ce que j'ai suggéré à votre Comité mercredi dernier. Je comprends votre souci pour la sécurité routière, votre volonté de faire baisser le taux d'accidents et d'accroître l'uniformité dans les réglementations provinciales, et votre désir d'accélérer l'application intégrale du nouveau Code national sur la sécurité. Mais au lieu de modifier profondément la loi comme certains d'entre vous sembleraient portés à le faire, je suggère que votre Comité fasse parvenir au Parlement et aux provinces un rapport bien documenté sur la sécurité routière. Ce rapport aurait une grande incidence et, à mon avis, contribuerait à améliorer les mesures concernant la sécurité routière que prendraient les gouvernements fédéral et provinciaux.

Compte tenu de l'intérêt qu'ils portent à ce projet de loi et à nos délibérations, je me permettrai d'envoyer une copie de cette lettre à tous les membres du Comité sénatorial ainsi qu'aux leaders du gouvernement et de l'opposition au Sénat.

Espérant que vos délibérations aboutiront bientôt à d'heureuses conclusions concernant ces deux importants